Les grandes orientations des politiques économiques des États membres et de la Communauté pour 2001

2001/2081(COS) - 05/06/2001

À la suite d'un débat sur certaines questions spécifiques, le Conseil s'est mis d'accord sur le texte du rapport sur les grandes orientations des politiques économiques (GOPE) pour 2001, qui doit être transmis au Conseil européen de Göteborg pour recevoir l'approbation politique des chefs d'État et de gouvernement. Immédiatement après approbation du Conseil européen, le Conseil adoptera formellement les grandes orientations des politiques économiques lors d'une session spéciale réunie à Göteborg. Les grandes orientations des politiques économiques 2001 entérinent les stratégies économiques appliquées, notamment en ce qui concerne la réalisation du nouvel objectif stratégique fixé au Conseil européen de Lisbonne et soulignent la ferme volonté de l'Union et des États membres d'atteindre l'objectif du plein emploi, qu'ils considèrent comme un moyen important pour relever le défi du vieillissement de la population. La promotion du développement durable devait être intégrée dans les grandes orientations des politiques économiques 2001. Les grandes orientations des politiques économiques pour cette année mettent fortement l'accent sur la poursuite des réformes, en fixant notamment des objectifs ambitieux pour la réforme des marchés des produits et des capitaux ainsi que pour le relèvement des taux d'emploi. Elles soulignent également que la plupart des États membres doivent encore consolider leurs finances publiques, en particulier afin de faire face au défi que représente le vieillissement de la population. La nécessité de convenir d'un cadre approprié pour la taxation de l'énergie au niveau européen et de réaliser le marché unique de l'énergie figuraient parmi les questions spécifiques qui ont été examinées.